

SEGPA : des résultats en demi-teinte

La filière SEGPA regroupe des élèves (près de 3%) qui, à l'origine, ont des difficultés scolaires **durables et persistantes**. Bénéficiant, dans le cadre du collège, de classes à **effectifs allégés** (pas plus de 16 élèves), de personnels spécifiquement **formés à la difficulté scolaire**, de **méthodes pédagogiques spécifiques**, de moyens fléchés, ces élèves disposent, en théorie tout du moins, de conditions permettant **une meilleure insertion** professionnelle.

Pourtant, les services statistiques du ministère donnent **une image** de cette filière de l'enseignement adapté, plutôt **contrastée**, peut-être avec une arrière-pensée : **l'intégration de ces élèves dans les classes de 6^{ème} de collège**, comme le laissent entendre régulièrement les autorités qui entendent la faire « *évoluer dans le cadre de la mise en place du nouveau cycle central et de la réforme du collège* ».

On apprend dans l'une de ces notes que **37%** de ces élèves obtiennent un diplôme (le plus généralement **un CAP ou un bac professionnel**), ce qui n'est **déjà pas rien**, mais que **la majorité** sort de l'école **sans diplôme**.

Le ministère ajoute que **85%** d'entre eux atteignent la classe de troisième et donc que **15%** d'entre eux **décrochent avant la fin du collège**. **1% seulement des élèves de SEGPA obtiennent le DNB**.

La note soulève un point jusqu'à maintenant **méconnu** lorsqu'elle indique que ces élèves cumulent leur retard intellectuel avec des

difficultés d'ordre social, familial et culturel. Issus, souvent (**27% contre 19%** pour les autres collégiens) de **familles monoparentales** ou hébergés dans **une famille d'accueil ou un foyer (4% contre 1%)**, ces élèves sont à **97%** entrés au collège avec **au moins une année de retard** et finissent souvent leur scolarité en grossissant les rangs des élèves « **décrocheurs** ».

Pour le SNCL-FAEN, la situation de ces élèves n'est pourtant **pas une fatalité**. Au lieu d'envisager, comme cela semble être le cas, au nom **d'économies budgétaires** attendues, de **nier toute spécificité** dans l'enseignement donné à ces élèves en les intégrant aux classes de collège, nous militons pour **un renforcement de cet enseignement spécifique et adapté** à ces élèves.

Comment des élèves qui ont des difficultés à réussir dans une filière adaptée à leurs besoins, dans des classes allégées, **pourraient-ils mieux s'intégrer et réussir** dans des classes à **28 élèves** et avec des **méthodes pédagogiques adaptées** aux élèves ayant moins de difficultés scolaires ?

Selon nous, il est temps de songer à **une meilleure réussite** des élèves avant de songer aux **retombées économiques** des réformes envisagées.

D'autant plus que celles-ci, risquent de dégrader par la même occasion **les conditions de travail des professeurs** (effectifs surchargés, contraintes supplémentaires, risques de pression sur les professeurs pour accepter l'inclusion...).



Etranger et communautés d'outre-mer (ECOM)

Vous êtes intéressé(e) par un poste à **hors de France** ? Le SNCL-FAEN vous informe et vous conseille au travers de sa **lettre télématique mensuelle SNCL - ECOM** destinée à ses adhérents en poste à l'étranger.

Au **sommaire** de notre dernière lettre télématique à consulter sur notre site internet www.sncl.fr :

- *Quelques conseils.*
- *Calendrier des candidatures pour l'année 2017-2018.*
- *Programme Jules Verne.*
- *Une nouvelle convention avec la Polynésie.*

Calendrier des examens

DNB. Les épreuves écrites du diplôme national du brevet auront lieu **les 29 et 30 juin**

BACCALAUREAT. Les épreuves écrites du premier groupe sont fixées les **15, 16, 19, 20, 21 et 22 juin** pour les baccalauréats **général et technologique**. **Résultats le 5 juillet.**

Les **épreuves écrites anticipées** auront lieu le **15 juin** pour celles de français et celle de français et littérature, le **19 juin** pour celles de sciences.

L'évaluation des compétences expérimentales de **physique-chimie** et de **SVT** (série S) se déroulera du **6 au 9 juin 2017**.

Les épreuves écrites du **baccalauréat professionnel** sont fixées **les 14, 15, 16, 19, 20 et 21 juin**.

Les épreuves du **second groupe** (baccalauréats général et technologique) et **l'épreuve de contrôle** (baccalauréat professionnel) se dérouleront **jusqu'au 8 juillet**.

CAP ET BEP. Les **épreuves écrites** auront lieu le **7 juin** pour les brevets d'études professionnelles et les **8 et 9 juin** pour les certificats d'aptitude professionnelle.

BREVETS DE TECHNICIEN. Les épreuves écrites auront lieu **les 29 et 30 mai, les 2 et 6 juin 2017**.

VACANCES D'ETE : la session se terminera au plus tard le **mercredi 12 juillet 2017** au soir en ce qui concerne le DNB, les bac. général et technologique (y compris, toutes les épreuves anticipées), le bac. professionnel et les brevets de technicien."

Enseigner l'allemand : nouvelle gageure

Les conséquences de la réforme du collège dans le domaine **linguistique**, et plus particulièrement de l'enseignement de la **langue allemande**, continuent de se faire sentir.

Malgré les **traités internationaux** qui, en principe, lient notre pays à nos partenaires allemands (54^{ème} anniversaire cette année du **Traité de l'Elysée**), la réforme du collège mise en œuvre en septembre 2016, continue de **dégrader l'enseignement de l'allemand**.

Comme le soulignent, à juste titre, les associations de germanistes les conséquences seront à long terme **catastrophiques** :

- **Suppression** de nombreuses **classes bilangues** qui amenuisent l'offre de formation en langue vivante.

- **Diminution** des heures d'allemand en collège avec pour corollaire **une dégradation des conditions de travail des enseignants** avec des services partagés sur plusieurs établissements ; cette situation harassante pour eux est préjudiciable à leur **pérennité** dans ces établissements **sur la durée**.

- La remise en cause des **filières d'excellence** que sont les **classes européennes** et les **classes ABIBAC** de lycée ne manqueront pas d'avoir **des effets négatifs** sur notre économie.

Le SNCL-FAEN demande que soit enfin mise en place une véritable réflexion sur la **politique de l'enseignement** des langues dans notre pays et que la **diversité de l'offre** d'enseignement des langues en collège et en lycée soit enfin **une réalité**.